

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Veillez adresser toute question concernant le PMPSM à :

Nom : Paula Knudsen  
Titre : DG/Trésorière  
Municipalité : Canton de Champlain  
Courriel : paula.knudsen@champlain.ca

Téléphone : 613-678-3303

Documents et liens connexes :

Référence du RIF : (annexe, ligne, colonne)	N° dans la liste du ministre	Administration locale	2013	2012	2011	2010	2009
91 0206 35	1.1 a)	Coûts de fonctionnement liés à la gouvernance et à la gestion en pourcentage des coûts de fonctionnement totaux de la municipalité.	5.3%	4.9%	6.2%	6.0%	
91 0206 45	1.1 b)	Coûts totaux liés à la gouvernance et à la gestion en pourcentage des coûts totaux de la municipalité.	4.7 %	4.4 %	5.4 %	5.1 %	

**NOTES ET FACTEURS CLÉS POUR LA COMPRÉHENSION DES RÉSULTATS :**

**PERSONNE-RESSOURCE : Paula Knudsen**

**RÉFÉRENCE :**

• Les formules pour les mesures liées à l'efficacité ont été révisées en 2009 en fonction des changements apportés à la divulgation des dépenses selon la méthode de comptabilité d'exercice. De nouvelles mesures liées aux coûts totaux ont été introduites puis revues en 2010. Coûts totaux s'entend des coûts de fonctionnement, tels qu'ils sont définis par le PMPSM, plus l'amortissement et les intérêts sur les dettes à long terme, moins les montants reçus d'autres municipalités pour les immobilisations corporelles.

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	Protection-incendie	2013	2012	2011	2010	2009
91 1103 35	2.1 a)	Coûts de fonctionnement des services de protection-incendie par 1 000 \$ de valeur imposable des biens figurant au rôle d'évaluation.	0.46 \$	0.55 \$	0.63 \$	0.66 \$	
91 1103 45	2.1 b)	Coûts totaux des services de protection-incendie par 1 000 \$ de valeur imposable des biens figurant au rôle d'évaluation.	0.58 \$	0.62 \$	0.70 \$	0.74 \$	
92 1151 07	2.2	Nombre de blessures de civils liées à un incendie résidentiel par millier d'habitants.	0.000	0.000	0.000	0.000	
92 1152 07	2.3	Nombre de blessures de civils liées à un incendie résidentiel par millier d'habitants – moyenne sur cinq ans.	0.000	0.000	0.000	0.000	
92 1155 07	2.4	Nombre de décès de civils liés à un incendie résidentiel par millier d'habitants.	0.000	0.000	0.000	0.000	
92 1156 07	2.5	Nombre de décès de civils liés à un incendie résidentiel par millier d'habitants – moyenne sur cinq ans.	0.000	0.000	0.000	0.000	
92 1160 07	2.6	Nombre d'incendies de bâtiment résidentiel par millier de ménages.	2.503	0.759	1.009	2.126	

## NOTES ET FACTEURS CLÉS POUR LA COMPRÉHENSION DES RÉSULTATS :

**PERSONNE-RESSOURCE :** Paula Knudsen

### RÉFÉRENCE :

- Les formules pour les mesures liées à l'efficacité ont été révisées en 2009 en fonction des changements apportés à la divulgation des dépenses selon la méthode de comptabilité d'exercice. De nouvelles mesures liées aux coûts totaux ont été introduites puis revues en 2010. Coûts totaux s'entend des coûts de fonctionnement, tels qu'ils sont définis par le PMPSM, plus l'amortissement et les intérêts sur les dettes à long terme, moins les montants reçus d'autres municipalités pour les immobilisations corporelles.

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	Services de police	2013	2012	2011	2010	2009
91 1204 35	3.1 a)	Coûts de fonctionnement des services de police par habitant. <sup>1</sup>	144.72 \$	141.79 \$	133.23 \$	132.95 \$	
91 1204 45	3.1 b)	Coûts totaux des services de police par habitant.	144.72 \$	141.79 \$	133.23 \$	132.95 \$	
92 1258 07	3.2	Taux de criminalité violente par millier d'habitants. <sup>2</sup>	5.2	6.9	9.8	7.1	
92 1259 07	3.3	Taux de criminalité contre les biens par millier d'habitants. <sup>3</sup>	21.1	18.9	22.8	22.2	
92 1263 07	3.4	Taux de criminalité global par millier d'habitants (Infractions relevant du <i>Code criminel</i> , à l'exclusion des délits de la route).	37.7	36.7	40.9	36.1	
92 1265 07	3.5	Taux de criminalité chez les jeunes par millier de jeunes.	23.5	13.6	15.0	26.7	

## NOTES ET FACTEURS CLÉS POUR LA COMPRÉHENSION DES RÉSULTATS :

**PERSONNE-RESSOURCE :** Paula Knudsen

### RÉFÉRENCE :

- Les formules pour les mesures liées à l'efficacité ont été révisées en 2009 en fonction des changements apportés à la divulgation des dépenses selon la méthode de comptabilité d'exercice. De nouvelles mesures liées aux coûts totaux ont été introduites puis revues en 2010. Coûts totaux s'entend des coûts de fonctionnement, tels qu'ils sont définis par le PMPSM, plus l'amortissement et les intérêts sur les dettes à long terme, moins les montants reçus d'autres municipalités pour les immobilisations corporelles.

- <sup>1</sup> La mesure d'efficacité basée sur les coûts de fonctionnement liés aux services de police pour 2009 ne comprend plus les dépenses liées au transport des prisonniers ni à la sécurité dans les tribunaux puisque ces dépenses sont prises en charge par la Province sur un certain nombre d'années. Les mesures d'efficacité des services de police sont alignées sur les mesures liées à l'efficacité basées sur les taux de criminalité.

- <sup>2</sup> Statistique Canada a élargi la définition de la criminalité violente. Par conséquent, les années antérieures ne sont pas comparables, sauf si elles sont présentées de nouveau.

- <sup>3</sup> Statistique Canada a élargi la définition de la criminalité contre les biens. Par conséquent, les années antérieures ne sont pas comparables, sauf si elles sont présentées de nouveau.

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	Permis de construire et services d'inspection	2013	2012	2011
91 1302 35	4.1 a)	Coûts de fonctionnement liés aux permis de construire et aux services d'inspection par millier de dollars d'activité de construction, en moyenne sur une période de trois ans (selon les permis délivrés).	N/A		
91 1302 45	4.1 b)	Coûts totaux liés aux permis de construire et aux services d'inspection par millier de dollars d'activité de construction, en moyenne sur une période de trois ans (selon les permis délivrés).	N/A		
	4.2	Nombre médian de jours pour examiner une demande complète de permis de construire et délivrer un permis ou refuser de le faire et fournir tous les motifs du refus :			
92 1351 07	a)	Catégorie 1 : Maisons (maisons d'au plus 3 étages ou 600 mètres carrés) Référence : la norme provinciale est 10 jours ouvrables.	0	0	
92 1352 07	b)	Catégorie 2 : Petits immeubles (petits immeubles commerciaux/industriels d'au plus 3 étages ou 600 mètres carrés) Référence : la norme provinciale est 15 jours ouvrables.	0	0	
92 1353 07	c)	Catégorie 3 : Grands immeubles (grands immeubles résidentiels/commerciaux/industriels/institutionnels) Référence : la norme provinciale est 20 jours ouvrables.	0	0	
92 1354 07	d)	Catégorie 4 : Immeubles complexes (immeubles post-catastrophe, y compris hôpitaux, installations électriques ou hydrauliques, casernes de pompiers, postes de police, services d'urgence, installations de communications) Référence : la norme provinciale est 30 jours ouvrables.	0	0	

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	Permis de construire et services d'inspection (suite)	2013
<b>Catégorie 1 : Maisons (maisons d'au plus 3 étages ou 600 mètres carrés)</b>			
92 1356 05	4.3 a)	Nombre et pourcentage de demandes de permis de construire déposées et acceptées par la municipalité comme des <b>demandes complètes.</b>	# -
92 1356 06	4.3 a)		%
92 1356 07	4.3 b)	Nombre et pourcentage de demandes de permis de construire déposées et acceptées par la municipalité comme des <b>demandes incomplètes.</b>	# -
92 1356 09	4.3 b)		%
92 1356 10	4.3 c)	<b>Total partiel</b> du nombre de demandes de permis de construire complètes et incomplètes.	# -
<b>Catégorie 2 : Petits immeubles (petits immeubles commerciaux/industriels d'au plus 3 étages ou 600 mètres carrés)</b>			
92 1357 05	4.3 a)	Nombre et pourcentage de demandes de permis de construire déposées et acceptées par la municipalité comme des <b>demandes complètes.</b>	# -
92 1357 06	4.3 a)		%
92 1357 07	4.3 b)	Nombre et pourcentage de demandes de permis de construire déposées et acceptées par la municipalité comme des <b>demandes incomplètes.</b>	# -
92 1357 09	4.3 b)		%
92 1357 10	4.3 c)	<b>Total partiel</b> du nombre de demandes de permis de construire complètes et incomplètes.	# -
<b>Catégorie 3 : Grands immeubles (grands immeubles résidentiels/commerciaux/industriels/ institutionnels)</b>			
92 1358 05	4.3 a)	Nombre et pourcentage de demandes de permis de construire déposées et acceptées par la municipalité comme des <b>demandes complètes.</b>	# -
92 1358 06	4.3 a)		%
92 1358 07	4.3 b)	Nombre et pourcentage de demandes de permis de construire déposées et acceptées par la municipalité comme des <b>demandes incomplètes.</b>	# -
92 1358 09	4.3 b)		%
92 1358 10	4.3 c)	<b>Total partiel</b> du nombre de demandes de permis de construire complètes et incomplètes.	# -

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	Permis de construire et services d'inspection (suite)	2013
<b>Catégorie 4 : Immeubles complexes (immeubles post-catastrophe, y compris hôpitaux, installations électriques ou hydrauliques, casernes de pompiers, postes de police, services d'urgence, installations de communications)</b>			
92 1359 05	4.3 a)	Nombre et pourcentage de demandes de permis de construire déposées et acceptées par la municipalité comme des <b>demandes complètes.</b>	# -
92 1359 06	4.3 a)		%
92 1359 07	4.3 b)	Nombre et pourcentage de demandes de permis de construire déposées et acceptées par la municipalité comme des <b>demandes incomplètes.</b>	# -
92 1359 09	4.3 b)		%
92 1359 10	4.3 c)	<b>Total partiel</b> du nombre de demandes de permis de construire complètes et incomplètes.	# -
92 1360 10	4.4	Nombre <b>total</b> de demandes de permis de construire déposées et acceptées par la municipalité (toutes les catégories).	# -

**NOTES ET FACTEURS CLÉS POUR LA COMPRÉHENSION DES RÉSULTATS :**

**PERSONNE-RESSOURCE :** Jacques Gauthier

**RÉFÉRENCE :**

- En 2013, on a modifié le calcul du dénominateur des mesures d'efficience du PMPSM liées aux permis de construire et aux services d'inspection : il utilise maintenant une moyenne sur trois ans pour l'activité de construction totale, divisée par 1 000 \$. Également en 2013, on a ajouté des mesures d'efficacité tenant compte du nombre et du pourcentage de demandes de permis de construire complètes et incomplètes, par catégorie.

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	Routes	2013	2012	2011	2010	2009
91 2111 35	5.1 a)	Coûts de fonctionnement liés aux routes revêtues par kilomètre de voie de circulation. <sup>1</sup>	8,649.53 \$	9,840.68 \$	3,978.39 \$	3,471.72 \$	
91 2111 45	5.1 b)	Coûts totaux liés aux routes revêtues par kilomètre de voie de circulation.	9,582.44 \$	11,648.98 \$	5,745.34 \$	5,281.02 \$	
91 2110 35	5.2 a)	Coûts de fonctionnement liés aux routes non revêtues par kilomètre de voie de circulation.	5,789.71 \$	11,449.83 \$	4,825.07 \$	4,148.68 \$	
91 2110 45	5.2 b)	Coûts totaux liés aux routes non revêtues par kilomètre de voie de circulation.	11,149.37 \$	13,605.04 \$	6,968.10 \$	6,310.78 \$	
91 2130 35	5.3 a)	Coûts de fonctionnement liés aux ponts et aux ponceaux par mètre carré de superficie.	N/A	17.96 \$	N/A		
91 2130 45	5.3 b)	Coûts totaux liés aux ponts et aux ponceaux par mètre carré de superficie.	N/A	N/A	N/A		
91 2205 35	5.4 a)	Coûts de fonctionnement de l'entretien hivernal des routes par kilomètre de voie de circulation entretenu en hiver.	1,748.59 \$	1,228.30 \$	954.14 \$	647.93 \$	
91 2205 45	5.4 b)	Coûts totaux de l'entretien hivernal des routes par kilomètre de voie de circulation entretenu en hiver.	1,798.79 \$	1,228.30 \$	1,002.02 \$	675.03 \$	
92 2152 07	5.5	Pourcentage de kilomètres de voies revêtues dont l'état est considéré satisfaisant ou très satisfaisant. <sup>2</sup>	5 %	5 %	5 %	5 %	
92 2165 07	5.6	Pourcentage des ponts et des ponceaux dont l'état est considéré satisfaisant ou très satisfaisant. <sup>3</sup>	75 %	75 %	75 %	75 %	
92 2251 07	5.7	Pourcentage des interventions hivernales qui répondent aux niveaux de services municipaux fixés relativement à l'entretien des routes ou qui les dépassent.	100 %	100 %	100 %	100 %	

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du  
RIF

N° dans  
la liste du  
ministre

**Routes  
(suite)**

---

## NOTES ET FACTEURS CLÉS POUR LA COMPRÉHENSION DES RÉSULTATS :

---

**PERSONNE-RESSOURCE : James McMahon**

---

### RÉFÉRENCE :

- Les formules pour les mesures liées à l'efficacité ont été révisées en 2009 en fonction des changements apportés à la divulgation des dépenses selon la méthode de comptabilité d'exercice. De nouvelles mesures liées aux coûts totaux ont été introduites puis revues en 2010. Coûts totaux s'entend des coûts de fonctionnement, tels qu'ils sont définis par le PMPSM, plus l'amortissement et les intérêts sur les dettes à long terme, moins les montants reçus d'autres municipalités pour les immobilisations corporelles.
  - <sup>1</sup> Les formules pour les mesures liées à l'efficacité des routes revêtues ont été révisées en 2010 de manière à déduire les montants reçus des services publics pour la réparation des tranchées destinées aux services publics.
  - <sup>2</sup> L'état de la chaussée est évalué au moyen d'un indice comme celui qu'utilise l'Ontario Good Roads Association (OGRA) ou le Système de gestion des infrastructures routières (RIMS) du ministère des Transports.
  - <sup>3</sup> L'état d'un pont ou d'un ponceau est jugé satisfaisant ou très satisfaisant si la détérioration des éléments primaires est minimale et ne nécessite qu'un entretien. Les éléments primaires sont les principaux éléments porteurs de la structure, y compris le tablier, les poutres, les piliers, les appuis, les fondations, etc.
-



# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	Transport en commun traditionnel	2013	2012	2011	2010	2009
91 2303 35	6.1 a)	Coûts de fonctionnement des services de transport en commun traditionnels par trajet régulier.	N/A	N/A	N/A	N/A	
91 2303 45	6.1 b)	Coûts totaux des services de transport en commun traditionnels par trajet régulier.	N/A	N/A	N/A	N/A	
92 2351 07	6.2	Nombre de déplacements en transport en commun traditionnel par personne, par an, dans l'aire de service.					

---

**NOTES ET FACTEURS CLÉS POUR LA COMPRÉHENSION DES RÉSULTATS :**

---

**PERSONNE-RESSOURCE :**

---

**RÉFÉRENCE :**

- Les formules pour les mesures liées à l'efficacité ont été révisées en 2009 en fonction des changements apportés à la divulgation des dépenses selon la méthode de comptabilité d'exercice. De nouvelles mesures liées aux coûts totaux ont été introduites puis revues en 2010. Coûts totaux s'entend des coûts de fonctionnement, tels qu'ils sont définis par le PMPSM, plus l'amortissement et les intérêts sur les dettes à long terme, moins les montants reçus d'autres municipalités pour les immobilisations corporelles.
-

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	<b>Eaux usées (égouts)</b>	2013	2012	2011	2010	2009
91 3111 35	7.1 a)	Coûts de fonctionnement de la collecte et de l'adduction des eaux usées par kilomètre de canalisation principale d'égout.	14,482.97 \$	12,649.71 \$	13,223.11 \$	676.46 \$	
91 3111 45	7.1 b)	Coûts totaux de la collecte et de l'adduction des eaux usées par kilomètre de canalisation principale d'égout.	22,522.86 \$	20,174.69 \$	20,777.34 \$	966.47 \$	
91 3112 35	7.2 a)	Coûts de fonctionnement de l'épuration et de l'évacuation des eaux usées par million de litres.	487.27 \$	535.14 \$	436.76 \$	6,890.40 \$	
91 3112 45	7.2 b)	Coûts totaux de l'épuration et de l'évacuation des eaux usées par million de litres.	757.77 \$	853.49 \$	683.28 \$	6,844.45 \$	
91 3113 35	7.3 a)	Coûts de fonctionnement de la collecte, de l'adduction, de l'épuration et de l'évacuation des eaux usées par million de litres (système intégré).	1,218.19 \$	1,337.86 \$	1,091.90 \$	1,229.93 \$	
91 3113 45	7.3 b)	Coûts totaux de la collecte, de l'adduction, de l'épuration et de l'évacuation des eaux usées par million de litres (système intégré).	1,894.44 \$	2,133.72 \$	1,715.70 \$	1,757.22 \$	
92 3154 07	7.4	Nombre d'incidents de reflux de la canalisation principale d'égout par centaine de kilomètres de canalisation principale, par an.	5.71	0.00	2.86	5.71	
92 3155 07	7.5	Estimation du pourcentage d'eaux usées qui n'a pas été traité.	0.000 %	0.000 %	0.290 %	0.495 %	

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	<b>Eaux usées (égouts) (suite)</b>
------------------	------------------------------	--

---

## NOTES ET FACTEURS CLÉS POUR LA COMPRÉHENSION DES RÉSULTATS :

---

**PERSONNE-RESSOURCE :** Paula Knudsen

---

### RÉFÉRENCE :

- Les formules pour les mesures liées à l'efficacité ont été révisées en 2009 en fonction des changements apportés à la divulgation des dépenses selon la méthode de comptabilité d'exercice. De nouvelles mesures liées aux coûts totaux ont été introduites puis revues en 2010. Coûts totaux s'entend des coûts de fonctionnement, tels qu'ils sont définis par le PMPSM, plus l'amortissement et les intérêts sur les dettes à long terme, moins les montants reçus d'autres municipalités pour les immobilisations corporelles.
-

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	<b>Eaux pluviales</b>	2013	2012	2011	2010	2009
91 3209 35	8.1 a)	Coûts de fonctionnement de la gestion des eaux pluviales en milieu urbain (collecte, épuration et évacuation) par kilomètre de canalisation d'évacuation.	N/A	N/A	N/A	N/A	
91 3209 45	8.1 b)	Coûts totaux de la gestion des eaux pluviales en milieu urbain (collecte, épuration et évacuation) par kilomètre de canalisation d'évacuation.	N/A	N/A	N/A	N/A	
91 3210 35	8.2 a)	Coûts de fonctionnement de la gestion des eaux pluviales en milieu rural (collecte, épuration et évacuation) par kilomètre de canalisation d'évacuation.	N/A	N/A	N/A	N/A	
91 3210 45	8.2 b)	Coûts totaux de la gestion des eaux pluviales en milieu rural (collecte, épuration et évacuation) par kilomètre de canalisation d'évacuation.	N/A	N/A	N/A	N/A	

**NOTES ET FACTEURS CLÉS POUR LA COMPRÉHENSION DES RÉSULTATS :**

**PERSONNE-RESSOURCE :**

**RÉFÉRENCE :**

- Les formules pour les mesures liées à l'efficacité ont été révisées en 2009 en fonction des changements apportés à la divulgation des dépenses selon la méthode de comptabilité d'exercice. De nouvelles mesures liées aux coûts totaux ont été introduites puis revues en 2010. Coûts totaux s'entend des coûts de fonctionnement, tels qu'ils sont définis par le PMPSM, plus l'amortissement et les intérêts sur les dettes à long terme, moins les montants reçus d'autres municipalités pour les immobilisations corporelles.

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	<b>Eau potable</b>	2013	2012	2011	2010	2009
91 3311 35	9.1 a)	Coûts de fonctionnement du traitement de l'eau potable par million de litres.	14,482.97 \$	687.24 \$	614.75 \$	676.46 \$	
91 3311 45	9.1 b)	Coûts totaux du traitement de l'eau potable par million de litres.	22,522.86 \$	1,041.20 \$	926.77 \$	966.47 \$	
91 3312 35	9.2 a)	Coûts de fonctionnement de la distribution ou de l'adduction de l'eau potable par kilomètre de canalisation.	487.27 \$	6,489.95 \$	6,504.55 \$	6,890.40 \$	
91 3312 45	9.2 b)	Coûts totaux de la distribution ou de l'adduction de l'eau potable par kilomètre de canalisation.	757.77 \$	9,832.68 \$	9,806.00 \$	9,844.45 \$	
91 3313 35	9.3 a)	Coûts de fonctionnement du traitement et de la distribution ou de l'adduction de l'eau potable par million de litres (système intégré).	1,218.19 \$	1,249.52 \$	1,117.72 \$	1,229.93 \$	
91 3313 45	9.3 b)	Coûts totaux du traitement et de la distribution ou de l'adduction de l'eau potable par million de litres (système intégré).	1,894.44 \$	1,893.10 \$	1,685.03 \$	1,757.22 \$	
92 3355 07	9.4	Nombre pondéré de jours où un avis de faire bouillir l'eau donné par le médecin hygiéniste visait l'approvisionnement en eau de la municipalité.	0.0000	0.0000	0.0015	0.0007	
92 3356 07	9.5	Nombre de bris dans la conduite d'eau maîtresse par centaine de kilomètres de conduites de distribution d'eau, par an.	0.00	10.00	5.00	12.50	

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	<b>Eau potable (suite)</b>
------------------	------------------------------	----------------------------

---

## NOTES ET FACTEURS CLÉS POUR LA COMPRÉHENSION DES RÉSULTATS :

---

**PERSONNE-RESSOURCE :** Paula Knudsen

---

### RÉFÉRENCE :

- Les formules pour les mesures liées à l'efficacité ont été révisées en 2009 en fonction des changements apportés à la divulgation des dépenses selon la méthode de comptabilité d'exercice. De nouvelles mesures liées aux coûts totaux ont été introduites puis revues en 2010. Coûts totaux s'entend des coûts de fonctionnement, tels qu'ils sont définis par le PMPSM, plus l'amortissement et les intérêts sur les dettes à long terme, moins les montants reçus d'autres municipalités pour les immobilisations corporelles.

---

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	<b>Gestion des déchets solides</b>	2013	2012	2011	2010	2009
91 3404 35	10.1 a)	Coûts de fonctionnement du ramassage des déchets par tonne ou par ménage. <b>(Précisez.)</b>	138.05 \$	141.08 \$	139.66 \$	140.56 \$	
91 3404 45	10.1 b)	Coûts totaux du ramassage des déchets par tonne ou par ménage. <b>(Précisez.)</b>	138.05 \$	141.48 \$	139.66 \$	140.56 \$	
91 3504 35	10.2 a)	Coûts de fonctionnement de l'élimination des déchets par tonne ou par ménage. <b>(Précisez.)</b>	12.86 \$	12.94 \$	17.93 \$	13.40 \$	
91 3504 45	10.2 b)	Coûts totaux de l'élimination des déchets par tonne ou par ménage. <b>(Précisez.)</b>	12.86 \$	112.94 \$	17.93 \$	13.40 \$	
91 3606 35	10.3 a)	Coûts de fonctionnement du réacheminement des déchets solides par tonne ou par ménage. <b>(Précisez.)</b>	43.63 \$	41.63 \$	41.71 \$	45.86 \$	
91 3606 45	10.3 b)	Coûts totaux du réacheminement des déchets solides par tonne ou par ménage. <b>(Précisez.)</b>	43.63 \$	41.63 \$	41.71 \$	45.86 \$	
91 3607 35	10.4 a)	Coûts de fonctionnement moyens de la gestion des déchets solides (ramassage, élimination et réacheminement) par tonne ou par ménage. <b>(Précisez.)</b>	194.53 \$	196.06 \$	199.30 \$	199.82 \$	
91 3607 45	10.4 b)	Coûts totaux moyens de la gestion des déchets solides (ramassage, élimination et réacheminement) par tonne ou par ménage. <b>(Précisez.)</b>	194.53 \$	196.06 \$	199.30 \$	199.82 \$	

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	Gestion des déchets solides (suite)	2013	2012	2011	2010	2009																																																																								
92 3452 07	10.5	Nombre de plaintes reçues concernant le ramassage des déchets et des articles recyclables par millier de ménages, par an.	15.0	3.0	4.3	9.2																																																																									
92 3552 07	10.6	Nombre total d'installations de gestion des déchets solides appartenant à la municipalité et ayant reçu un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement.	1	1	1	1																																																																									
	10.7	Nombre de jours par an où une ordonnance de se conformer et de prendre des mesures correctives rendue par le ministère de l'Environnement à l'égard d'une norme relative à l'air ou aux eaux souterraines était en vigueur dans une installation de gestion des déchets solides appartenant à la municipalité, par installation.																																																																													
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom de l'installation</th> <th>Jours 2013</th> <th>Jours 2012</th> <th>Jours 2011</th> <th>Jours 2010</th> <th>Jours 2009</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>92 3553 07 LONGUEUIL WASTE DISPOSAL SITE</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>92 3554 07</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>92 3555 07</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>92 3556 07</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>92 3557 07</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>92 3558 07</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>92 3559 07</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>92 3560 07</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>92 3561 07</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>92 3562 07</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="6">Supprimer les rangées non utilisées</td> </tr> </tbody> </table>	Nom de l'installation	Jours 2013	Jours 2012	Jours 2011	Jours 2010	Jours 2009	92 3553 07 LONGUEUIL WASTE DISPOSAL SITE	0	0	0	0		92 3554 07						92 3555 07						92 3556 07						92 3557 07						92 3558 07						92 3559 07						92 3560 07						92 3561 07						92 3562 07						Supprimer les rangées non utilisées										
Nom de l'installation	Jours 2013	Jours 2012	Jours 2011	Jours 2010	Jours 2009																																																																										
92 3553 07 LONGUEUIL WASTE DISPOSAL SITE	0	0	0	0																																																																											
92 3554 07																																																																															
92 3555 07																																																																															
92 3556 07																																																																															
92 3557 07																																																																															
92 3558 07																																																																															
92 3559 07																																																																															
92 3560 07																																																																															
92 3561 07																																																																															
92 3562 07																																																																															
Supprimer les rangées non utilisées																																																																															
Indiquer les installations dans le même ordre que dans le Rapport d'information financière (RIF) de 2012.																																																																															
92 3655 07	10.8	Pourcentage des déchets solides d'origine résidentielle réacheminés vers le recyclage.	20 %	25 %	20 %	22 %																																																																									
92 3656 07	10.9	Pourcentage des déchets solides réacheminés vers le recyclage qui sont d'origine résidentielle (par rapport au nombre total de tonnes de déchets d'origine résidentielle et ICI).	N/A	N/A	N/A	N/A																																																																									

## NOTES ET FACTEURS CLÉS POUR LA COMPRÉHENSION DES RÉSULTATS :

**PERSONNE-RESSOURCE :** Paula Knudsen

### RÉFÉRENCE :

- Les formules pour les mesures liées à l'efficacité ont été révisées en 2009 en fonction des changements apportés à la divulgation des dépenses selon la méthode de comptabilité d'exercice. De nouvelles mesures liées aux coûts totaux ont été introduites puis revues en 2010. Coûts totaux s'entend des coûts de fonctionnement, tels qu'ils sont définis par le PMPSM, plus l'amortissement et les intérêts sur les dettes à long terme, moins les montants reçus d'autres municipalités pour les immobilisations corporelles.
- ICI signifie industriel, commercial et institutionnel.



# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	Parcs et loisirs	2013	2012	2011	2010	2009
91 7103 35	11.1 a)	Coûts de fonctionnement des parcs par habitant.	36.95 \$	34.99 \$	31.88 \$	31.09 \$	
91 7103 45	11.1 b)	Coûts totaux des parcs par habitant.	37.11 \$	35.19 \$	32.06 \$	33.14 \$	
91 7203 35	11.2 a)	Coûts de fonctionnement des programmes de loisirs par habitant.	2.61 \$	2.03 \$	0.68 \$	1.37 \$	
91 7203 45	11.2 b)	Coûts totaux des programmes de loisirs par habitant.	2.61 \$	2.03 \$	0.68 \$	1.37 \$	
91 7306 35	11.3 a)	Coûts de fonctionnement des installations de loisirs par habitant.	66.73 \$	78.84 \$	68.73 \$	60.18 \$	
91 7306 45	11.3 b)	Coûts totaux des installations de loisirs par habitant.	88.52 \$	87.40 \$	79.42 \$	68.53 \$	
91 7320 35	11.4 a)	Coûts de fonctionnement des programmes et des installations de loisirs par habitant (sous-total).	69.34 \$	80.86 \$	69.41 \$	60.18 \$	
91 7320 45	11.4 b)	Coûts totaux des programmes et des installations de loisirs par habitant (sous-total).	91.14 \$	89.43 \$	80.10 \$	68.53 \$	
92 7152 05	11.5	Nombre total de kilomètres de sentiers.	8	8	8	8	
92 7152 07	11.5	Nombre total de kilomètres de sentiers par millier d'habitants.	1.04	1.04	1.04	1.04	
92 7155 05	11.6	Nombre d'hectares d'espaces ouverts (appartenant à la municipalité).	7	7	6	8	
92 7155 07	11.6	Nombre d'hectares d'espaces ouverts (appartenant à la municipalité) par millier d'habitants.	0.9	0.9	0.8	0.9	
92 7255 07	11.7	Nombre total d'heures de participation aux programmes de loisirs par millier d'habitants.	730.9	737.9	483.2	7.7	
92 7356 05	11.8	Nombre de mètres carrés occupés par des installations de loisirs intérieures municipales	5 130	5 130	5 130	8	
92 7356 07	11.8	Nombre de mètres carrés occupés par des installations de loisirs intérieures municipales par millier d'habitants.	668.4	667.0	668.1	666.3	

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	Parcs et loisirs (suite)	2013	2012	2011	2010	2009
92 7359 05	11.9	Nombre de mètres carrés occupés par des installations de loisirs extérieures municipales.	43	43	43	8	
92 7359 07	11.9	Nombre de mètres carrés occupés par des installations de loisirs extérieures municipales par millier d'habitants.	5 602.6	5 591.0	5 599.7	5 663.1	

---

**NOTES ET FACTEURS CLÉS POUR LA COMPRÉHENSION DES RÉSULTATS :**

---

**PERSONNE-RESSOURCE : Janis Renwick**

---

**RÉFÉRENCE :**

- Les formules pour les mesures liées à l'efficacité ont été révisées en 2009 en fonction des changements apportés à la divulgation des dépenses selon la méthode de comptabilité d'exercice. De nouvelles mesures liées aux coûts totaux ont été introduites puis revues en 2010. Coûts totaux s'entend des coûts de fonctionnement, tels qu'ils sont définis par le PMPSM, plus l'amortissement et les intérêts sur les dettes à long terme, moins les montants reçus d'autres municipalités pour les immobilisations corporelles.
-

## MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	Bibliothèques	2013	2012	2011	2010	2009
91 7405 35	12.1 a)	Coûts de fonctionnement des services de bibliothèque par habitant.	21.41 \$	20.45 \$	20.39 \$	21.44 \$	
91 7405 45	12.1 b)	Coûts totaux des services de bibliothèque par habitant.	25.02 \$	23.47 \$	23.41 \$	24.62 \$	
91 7406 35	12.2 a)	Coûts de fonctionnement des services de bibliothèque par utilisation.	2.44 \$	3.16 \$	3.52 \$	2.86 \$	
91 7406 45	12.2 b)	Coûts totaux des services de bibliothèque par utilisation.	2.85 \$	3.62 \$	4.04 \$	3.29 \$	
92 7460 07	12.3	Nombre d'utilisations des bibliothèques par habitant.*	8.79	6.48	5.79	7.49	
92 7463 07	12.4	Nombre d'utilisations électroniques des bibliothèques en pourcentage du nombre total d'utilisations des bibliothèques.*	13 %	12 %	10 %	10 %	
92 7462 07	12.5	Nombre d'utilisations non électroniques des bibliothèques en pourcentage du nombre total d'utilisations des bibliothèques.*	87 %	88 %	90 %	90 %	

**NOTES ET FACTEURS CLÉS POUR LA COMPRÉHENSION DES RÉSULTATS :**

**PERSONNE-RESSOURCE :** Lynda Poyser

**RÉFÉRENCE :**

- Les formules pour les mesures liées à l'efficacité ont été révisées en 2009 en fonction des changements apportés à la divulgation des dépenses selon la méthode de comptabilité d'exercice. De nouvelles mesures liées aux coûts totaux ont été introduites puis revues en 2010. Coûts totaux s'entend des coûts de fonctionnement, tels qu'ils sont définis par le PMPSM, plus l'amortissement et les intérêts sur les dettes à long terme, moins les montants reçus d'autres municipalités pour les immobilisations corporelles.
- \* De plus, la méthode de calcul des utilisations en ligne des bibliothèques a été mise à jour en 2009, pour tenir compte des utilisateurs des connexions sans fil des bibliothèques.

# MUNICIPALITÉ

Programme de mesure de la performance des services municipaux • RÉSULTATS DE 2013

Référence du RIF	N° dans la liste du ministre	<b>Aménagement du territoire</b>	2013	2012	2011	2010	2009
92 8170 07	13.1	Pourcentage de nouvelles unités résidentielles situées dans des zones de peuplement.	84%	30%	38%	46%	
92 8163 07	13.2	Pourcentage de terres désignées à des fins agricoles qui n'ont pas été désignées à d'autres fins au cours de l'exercice.	100%	100%	100%	100%	
92 8164 07	13.3	Pourcentage de terres désignées à des fins agricoles qui n'ont pas été désignées à d'autres fins, par rapport à l'année de base 2000.	100%	100%	100%	100%	
92 8165 07	13.4	Nombre d'hectares de terres initialement désignées à des fins agricoles qui ont été désignées à d'autres fins au cours de l'exercice.	0	0	0	0	
92 8166 07	13.5	Nombre d'hectares de terres initialement désignées à des fins agricoles qui ont été désignées à d'autres fins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2000.	0	0	0	0	

**NOTES ET FACTEURS CLÉS POUR LA COMPRÉHENSION DES RÉSULTATS :**

**PERSONNE-RESSOURCE : Alison Collard**